



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de RAT (Maurice), « Préface », *Chronique du règne de Charles IX*, MÉRIMÉE (Prosper), p. 1-11

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1854-9.p.0017](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1854-9.p.0017)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRÉFACE

JE venais de lire un assez grand nombre de mémoires et de pamphlets relatifs à la fin du seizième siècle. J'ai voulu faire un extrait de mes lectures, et cet extrait, le voici.

Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée. Ce goût n'est pas très noble; mais je l'avoue à ma honte, je donnerais volontiers Thucydide pour des mémoires authentiques d'Aspasie ou d'un esclave de Périclès; car les mémoires, qui sont des causeries familières de l'auteur avec son lecteur, fournissent seuls ces portraits de *l'homme* qui m'amuse et qui m'intéressent. Ce n'est point dans Mézeray, mais dans Montluc, Brantôme, d'Aubigné, Tavannes, La Noue, etc., que l'on se fait une idée du *Français* au seizième siècle. Le style de ces auteurs contemporains en apprend autant que leurs récits.

Par exemple, je lis dans l'Estoile cette note concise :

« La demoiselle de Châteauneuf, l'une des mignonnes du roi avant qu'il n'allât en Pologne, s'étant mariée par amourettes avec Antinotti,

Florentin, comite des galères à Marseille, et l'ayant trouvé paillardant, le tua virilement de ses propres mains. <sup>1</sup> »

Au moyen de cette anecdote et de tant d'autres, dont Brantôme est plein, je refais dans mon esprit un caractère, et je ressuscite une dame de la cour de Henri III.

Il est curieux, ce me semble, de comparer ces mœurs avec les nôtres, et d'observer dans ces dernières la décadence des passions énergiques au profit de la tranquillité et peut-être du bonheur. Reste la question de savoir si nous valons mieux que nos ancêtres, et il n'est pas aussi facile de la décider; car, selon les temps, les idées ont beaucoup varié au sujet des mêmes actions.

C'est ainsi que vers 1500 un assassinat ou un empoisonnement n'inspiraient pas la même horreur qu'ils inspirent aujourd'hui. Un gentilhomme tuait son ennemi en trahison; il demandait sa grâce, l'obtenait, et reparaisait dans le monde sans que personne pensât à lui faire mauvais visage. Quelquefois même, si le meurtre était l'effet d'une vengeance légitime, on parlait de l'assassin comme on parle aujourd'hui d'un galant homme, lorsque, grièvement offensé par un faquin, il le tue en duel.

Il me paraît donc évident que les actions des hommes du seizième siècle ne doivent pas être jugées avec nos idées du dix-neuvième. Ce qui est crime dans un état de civilisation perfectionné n'est que trait d'audace dans un état de civilisation moins avancé, et peut-être est-ce une action louable dans un temps de barbarie. Le jugement qu'il convient de porter de la *même action* doit, on le sent, varier

aussi *suivant les pays*, car entre un peuple et un peuple il y a autant de différence qu'entre un siècle et un autre siècle <sup>2</sup>.

Méhémet-Ali, à qui les beys des mameluks disputaient le pouvoir en Égypte, invite un jour les principaux chefs de cette milice à une fête dans l'enceinte de son palais. Eux entrés, les portes se referment. Des Albanais les fusillent à couvert du haut des terrasses, et dès lors Méhémet-Ali règne seul en Égypte <sup>3</sup>.

Eh bien ! nous traitons avec Méhémet-Ali ; il est même estimé des Européens, et dans tous les journaux il passe pour un grand homme : on dit qu'il est le bienfaiteur de l'Égypte. Cependant quoi de plus horrible que de faire tuer des gens sans défense ? A la vérité ces sortes de guet-apens sont autorisés par l'usage du pays et par l'impossibilité de sortir d'affaire autrement. C'est alors que s'applique la maxime de Figaro : *Ma, per Dio, l'utilità* <sup>4</sup> !

Si un ministre que je ne nommerai pas, avait trouvé des Albanais disposés à fusiller à son ordre, et si dans un dîner d'apparat il eût dépêché les membres marquants du côté gauche, son action eût été dans le *fait* la même que celle du pacha d'Égypte, *et en morale* cent fois plus coupable. L'assassinat n'est plus dans nos mœurs. Mais ce ministre destitua beaucoup d'électeurs libéraux, employés obscurs du gouvernement ; il effraya les autres, et obtint ainsi des élections à son goût <sup>5</sup>. Si Méhémet-Ali eût été ministre en France, il n'en eût pas fait davantage ; et sans doute le ministre français en Égypte aurait été obligé d'avoir recours

à la fusillade, les destitutions ne pouvant produire assez d'effet sur le moral des mameluks <sup>6</sup>.

La Saint-Barthélemy fut un grand crime, même pour le temps; mais, je le répète, un massacre au seizième siècle n'est point le même crime qu'un massacre au dix-neuvième. Ajoutons que la plus grande partie de la nation y prit part, de fait ou d'assentiment : elle s'arma pour courir sus aux huguenots, qu'elle considérait comme des étrangers et des ennemis.

La Saint-Barthélemy fut comme une insurrection nationale, semblable à celle des Espagnols en 1809; et les bourgeois de Paris, en assassinant dès hérétiques, croyaient fermement obéir à la voix du ciel.

Il n'appartient pas à un faiseur de contes comme moi de donner dans ce volume le précis des événements historiques de l'année 1572; mais, puisque j'ai parlé de la Saint-Barthélemy, je ne puis m'empêcher de présenter ici quelques idées qui me sont venues à l'esprit en lisant cette sanglante page de notre histoire.

A-t-on bien compris les causes qui ont amené ce massacre? A-t-il été longuement médité?, ou bien est-il le résultat d'une détermination soudaine ou même du hasard?

A toutes ces questions, aucun historien ne me donne de réponse satisfaisante.

Ils admettent comme preuves des bruits de ville et de prétendues conversations, qui ont bien peu de poids quand il s'agit de décider un point historique de cette importance.

Les uns font de Charles IX un prodige de dissimulation; les autres le représentent comme un

bourru, fantasque et impatient. Si, longtemps avant le 24 août, il éclate en menaces contre les protestants... preuve qu'il méditait leur ruine de longue main; s'il les caresse... preuve qu'il dissimulait.

Je ne veux citer que certaine histoire qui se trouve rapportée partout, et qui prouve avec quelle légèreté on admet tous les bruits les moins probables.

Environ un an avant la Saint-Barthélemy, on avait déjà fait, dit-on, un plan de massacre. Voici ce plan : on devait bâtir au Pré-aux-Clercs une tour en bois; on aurait placé dedans le duc de Guise avec des gentilshommes et des soldats catholiques, et l'Amiral avec les protestants aurait simulé une attaque, comme pour donner au roi le spectacle d'un siège. Cette espèce de tournoi une fois engagé, à un signal convenu, les catholiques auraient chargé leurs armes et tué leurs ennemis, surpris avant qu'ils eussent le temps de se mettre en défense. On ajoute, pour embellir l'histoire, qu'un favori de Charles IX, nommé Lignerolles, aurait indiscretement dévoilé toute la trame en disant au roi, qui maltraitait de paroles des seigneurs protestants : *Ab ! sire, attendez encore. Nous avons un fort qui nous vengera de tous les hérétiques.* Notez, s'il vous plaît, que pas une planche de ce fort n'était encore debout. Sur quoi, le roi prit soin de faire assassiner ce babillard. Ce projet était, dit-on, de l'invention du chancelier Birague, à qui l'on prête cependant ce mot, qui annonce des intentions bien différentes : *que, pour délivrer le roi de ses ennemis, il ne demandait que quelques cuisiniers* <sup>8</sup>. Ce dernier moyen

était bien plus praticable que l'autre, que son extravagance rendait à peu près impossible. En effet, comment les soupçons des protestants n'auraient-ils pas été réveillés par les préparatifs de cette petite guerre, où les deux partis, naguère ennemis, auraient été ainsi mis aux prises ? Ensuite, pour avoir bon marché des huguenots, c'était un mauvais moyen que de les réunir en troupe et de les armer. Il est évident que, si l'on eût comploté alors de les faire tous périr, il valait bien mieux les assaillir isolés et désarmés.

Pour moi, je suis fermement convaincu que le massacre n'a pas été prémédité, et je ne puis concevoir que l'opinion contraire ait été adoptée par des auteurs qui s'accordent en même temps pour représenter Catherine comme une femme très méchante, il est vrai, mais comme une des têtes les plus profondément politiques de son siècle.

Laissons de côté la morale pour un moment, et examinons ce plan prétendu sous le point de vue de l'utilité. Or, je soutiens qu'il n'était pas utile à la cour, et de plus qu'il a été exécuté avec tant de maladresse, qu'il faut supposer que ceux qui l'ont projeté étaient les plus extravagants des hommes.

Que l'on examine si l'autorité du roi devait gagner ou perdre à cette exécution, et si son intérêt était de la souffrir.

La France était divisée en trois grands partis : celui des protestants, dont l'Amiral était le chef depuis la mort du prince de Condé<sup>9</sup> ; celui du roi, le plus faible ; et celui des Guises ou des ultra-royalistes du temps.

Il est évident que le roi, ayant également à

craindre des Guises et des protestants, devait chercher à conserver son autorité en tenant ces deux factions aux prises. En écraser une, c'était se mettre à la merci de l'autre.

Le système de bascule était dès lors assez connu et pratiqué. C'est Louis XI qui a dit : « *Diviser pour régner.* »

Maintenant examinons si Charles IX était dévot; car une dévotion excessive aurait pu lui suggérer une mesure opposée à ses intérêts. Mais tout annonce au contraire que, s'il n'était pas un esprit fort, il n'était pas non plus un fanatique. D'ailleurs sa mère, qui le dirigeait, n'aurait jamais hésité à sacrifier ses scrupules religieux, si toutefois elle en avait, à son amour pour le pouvoir <sup>10</sup>.

Mais supposons que Charles ou sa mère, ou, si l'on veut, son gouvernement, eussent, contre toutes les règles de la politique, résolu de détruire les protestants en France, cette résolution une fois prise, il est probable qu'ils auraient médité mûrement les moyens les plus propres à en assurer la réussite. Or ce qui vient d'abord à l'esprit comme le parti le plus sûr, c'est que le massacre ait lieu dans toutes les villes du royaume à la fois, afin que les réformés, attaqués partout par des forces supérieures <sup>11</sup>, ne puissent se défendre nulle part. Un seul jour aurait suffi pour les détruire. C'est ainsi qu'Assuérus avait conçu le massacre des Juifs.

Cependant nous lisons que les premiers ordres du roi pour massacrer les protestants sont datés du 28 août, c'est-à-dire quatre jours après la Saint-Barthélemy, et lorsque la nouvelle de cette grande

boucherie avait dû précéder les dépêches du roi et donner l'alarme à tous ceux de la religion.

Il eût été surtout nécessaire de s'emparer des places de sûreté des protestants. Tant qu'elles restaient en leur pouvoir, l'autorité royale n'était pas assurée. Ainsi, dans l'hypothèse d'un complot des catholiques, il est manifeste qu'une des plus importantes mesures aurait été de s'emparer de la Rochelle le 24 août, et d'avoir en même temps une armée dans le midi de la France, afin d'empêcher toute réunion des réformés <sup>12</sup>.

Rien de tout cela ne fut fait.

Je ne puis admettre que les mêmes hommes aient pu concevoir un crime, dont les suites devaient être si importantes, et l'exécuter si mal. Les mesures furent si mal prises en effet, que, quelques mois après la Saint-Barthélemy, la guerre éclata derechef, que les réformés en eurent certainement toute la gloire, et qu'ils en retirèrent même des avantages nouveaux.

Enfin l'assassinat de Coligny, qui eut lieu deux jours avant la Saint-Barthélemy, n'achève-t-il pas de réfuter la supposition d'un complot ? Pourquoi tuer le chef avant le massacre général ? N'était-ce point le moyen d'effrayer les huguenots et de les obliger à se mettre sur leurs gardes ?

Je sais que quelques auteurs attribuent au duc de Guise seul l'attentat commis sur la personne de l'amiral ; mais, outre que l'opinion publique accusa le roi de ce crime <sup>13</sup>, et que l'assassin en fut récompensé *par le roi*, je tirerais encore de ce fait un argument contre la conspiration. En effet, si elle eût existé, le duc de Guise devait nécessairement y

prendre part; et alors pourquoi ne pas retarder de deux jours sa vengeance de famille, afin de la rendre certaine? pourquoi compromettre ainsi la réussite de toute l'entreprise, seulement sur l'espoir d'avancer de deux jours la mort de son ennemi?

Ainsi, tout me paraît prouver que ce grand massacre n'est point la suite d'une conjuration d'un roi contre une partie de son peuple. La Saint-Barthélemy me semble l'effet d'une insurrection populaire qui ne pouvait être prévue, et qui fut improvisée.

Je vais donner en toute humilité mon explication de l'énigme.

Coligny avait traité trois fois avec son souverain de puissance à puissance : c'était une raison pour en être haï. Jeanne d'Albret morte <sup>14</sup>, les deux jeunes princes, le roi de Navarre et le prince de Condé, étant trop jeunes pour exercer de l'influence, Coligny était véritablement le seul chef du parti réformé. A sa mort, les deux princes, au milieu du camp ennemi, et pour ainsi dire prisonniers, étaient à la disposition du roi. Ainsi la mort de Coligny, et de Coligny seul, était importante pour assurer la puissance de Charles, qui peut-être n'avait pas oublié un mot du duc d'Albe : *Qu'une tête de saumon vaut mieux que dix mille grenouilles* <sup>15</sup>.

Mais, si du même coup le roi se débarrassait de l'amiral et du duc de Guise, il est évident qu'il devenait le maître absolu.

Voici le parti qu'il dut prendre : ce fut de faire assassiner l'amiral, ou, si l'on veut, d'insinuer cet assassinat au duc de Guise, puis de faire poursuivre ce prince comme meurtrier, annonçant qu'il allait l'abandonner à la vengeance des huguenots. On

sait que le duc de Guise, coupable ou non de la tentative de Maurevel, quitta Paris en toute hâte, et que les réformés, en apparence protégés par le roi, se répandirent en menaces contre les princes de la maison de Lorraine.

Le peuple de Paris était à cette époque horriblement fanatique. Les bourgeois, organisés militairement, formaient une espèce de garde nationale, qui pouvait prendre les armes au premier coup de tocsin. Autant le duc de Guise était chéri des Parisiens pour la mémoire de son père et pour son propre mérite, autant les huguenots, qui deux fois les avaient assiégés <sup>16</sup>, leur étaient odieux. L'espèce de faveur dont ces derniers jouissaient à la cour, au moment où une sœur du roi épousait un prince de leur religion, redoublait leur arrogance et la haine de leurs ennemis. Bref, il suffisait d'un chef qui se mît à la tête de ces fanatiques et qui leur criât : *Frappez*, pour qu'ils courussent égorger leurs compatriotes hérétiques.

Le duc, banni de la cour, menacé par le roi et par les protestants, dut chercher un appui auprès du peuple. Il assemble les chefs de la garde bourgeoise, leur parle d'une conspiration des hérétiques, les engage à les exterminer avant qu'elle n'éclate, et alors *seulement* le massacre est médité. Comme entre le plan et l'exécution il ne se passa que peu d'heures, on explique facilement le mystère dont la conjuration fut accompagnée et le secret si bien gardé par tant d'hommes; ce qui autrement semblerait bien extraordinaire, *car les confidences vont bon train à Paris* <sup>17</sup>.

Il est difficile de déterminer quelle part le roi

prit au massacre; s'il n'approuva pas, il est certain qu'il laissa faire. Après deux jours de meurtres et de violences, il désavoua tout et voulut arrêter le carnage <sup>18</sup>. Mais on avait déchaîné les fureurs du peuple, et il ne s'apaise point pour un peu de sang. Il lui fallut plus de soixante mille victimes <sup>19</sup>. Le monarque fut obligé de se laisser entraîner au torrent qui le dominait. Il révoqua ses ordres de clémence, et bientôt en donna d'autres pour étendre l'assassinat à toute la France.

Telle est mon opinion sur la Saint-Barthélemy, et je dirai avec lord Byron en la présentant :

« I only say, suppose this supposition<sup>19 bis</sup>. »  
DON JUAN, cant. I, st. LXXXV.

1829.